

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le mardi 1^{er} octobre 2013 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h 30, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire Denis Laporte :

Françoise Cormier
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est absent :
Daniel Leblanc

Est également présent, Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

369- 2013

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

M. le Maire Denis Laporte ouvre la séance et constate le quorum.

R 370-2013

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 9 ET 23 SEPTEMBRE 2013

Sur la proposition de Jean Brousseau, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers que les procès-verbaux des séances du Conseil tenues les 9 et 23 septembre 2013 soient adoptés.

ADOPTÉ

R 371-2013

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant à la liste lot 1 du 27 septembre 2013, pour laquelle les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 718 763,36 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois aux listes lot 2 et lot 4 du 27 septembre 2013, d'une somme de 33 512,39 \$ soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

372-2013

ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal un état des revenus et dépenses au 30 septembre 2013.

R 373-2013

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-PAUL POUR LES FORFAITS DE SKI EN 2014

Sur proposition de Françoise Cormier, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers que :

1. Le Conseil municipal accepte le contenu de l'entente intermunicipale à intervenir entre la municipalité de St-Paul et la

municipalité de Crabtree concernant la fourniture d'activités de ski à Val Saint-Côme pour 2014;

2. **QUE** le maire, Denis Laporte ou en son absence, le maire suppléant, et le directeur général, Pierre Rondeau, ou en son absence, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Crabtree;
3. **QUE** copie conforme de cette résolution accompagne l'entente à être transmise à la municipalité de St-Paul.

ADOPTÉ

R 374-2013

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-THOMAS POUR LES FORFAITS DE SKI EN 2014

Sur proposition de Françoise Cormier, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers que :

1. Le Conseil municipal accepte le contenu de l'entente intermunicipale à intervenir entre la municipalité de St-Thomas et la municipalité de Crabtree concernant la fourniture d'activités de ski à Val Saint-Côme pour 2014;
2. **QUE** le maire, Denis Laporte ou en son absence, le maire suppléant, et le directeur général, Pierre Rondeau, ou en son absence, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Crabtree;
3. **QUE** copie conforme de cette résolution accompagne l'entente à être transmise à municipalité de St-Thomas.

ADOPTÉ

R 375-2013

INSCRIPTION DE LA MUNICIPALITÉ DE CRABTREE AU DÉFI 5/30

Sur proposition de Françoise Cormier, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le directeur général afin d'inscrire la municipalité de Crabtree au Défi 5/30 pour l'édition 2014.

ADOPTÉ

R 376-2013

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2013 DE L'OMH DE CRABTREE

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a fait parvenir le rapport d'approbation de la révision budgétaire 2013 pour l'Office municipal d'habitation de Crabtree;

ATTENDU QU'à cet effet la part municipale augmentera de 4 357 \$ à 4 490 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, appuyé par Françoise Cormier, et unanimement résolu par les conseillers d'approuver la révision budgétaire 2013 de l'Office municipal d'habitation de Crabtree ainsi que la quote-part du déficit que cela implique pour la municipalité.

ADOPTÉ

R 377-2013

REMBOURSEMENT POUR TRAVAUX EFFECTUÉS AU 200, 8^E RUE

ATTENDU QUE le conseil adoptait le 4 février 2013 la résolution R 044-2013 pour défrayer une somme de 6 700 \$ rattachée à des travaux

de climatisation dans l'édifice de 200, 8^e Rue appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE l'installation prévue du système de climatisation a été abandonnée;

ATTENDU QUE la municipalité a exigé du locataire la Caisse Desjardins de Joliette que certains travaux soient réalisés afin de permettre un transfert de l'immeuble au comité du Manoir du Boisé Crabtree;

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins de Joliette dans une lettre du 18 septembre 2013, faisait part des frais additionnels qu'elle avait dépensés pour un montant de 21 400 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, appuyé par Françoise Cormier, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le remboursement d'une somme de 6 700 \$ à la Caisse Desjardins de Joliette.

QUE ces travaux soient défrayés à même le fonds général au poste 22-600-10-724.

ADOPTÉ

378-2013

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE STATIONNEMENT 2012-202 AFIN DE PERMETTRE LE STATIONNEMENT AVEC VIGNETTES DANS CERTAINS SECTEURS

Monsieur Jean Brousseau donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement modifiant le règlement de stationnement 2012-202 afin de permettre le stationnement avec vignettes sur la 1^{re} Avenue entre la 9^e et la 12^e Rue et sur la 8^e Rue entre la 1^{re} et la 4^e Avenue.

R 379-2013

AJOUT DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à procéder :

- À l'achat et l'installation d'une caméra extérieure mobile entre l'aréna et la bibliothèque pris à même les crédits du poste;
- À l'achat et à l'installation d'une caméra intérieure mobile au bureau municipal;

QUE la dépense soit puisée à même le fonds général.

ADOPTÉ

R 380-2013

ORGANISATION DU SOUPER DES FÊTES 2013 DES EMPLOYÉS ET DES ÉLUS MUNICIPAUX

Sur proposition de Mario Lasalle , appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à organiser un souper accompagné, à l'occasion de la période des Fêtes, à l'intention des employés et des élus municipaux et de prévoir un système de raccompagnement avec Opération Nez rouge.

ADOPTÉ

R 381-2013

ENGAGEMENT DE SALARIÉ TEMPS PARTIEL

Sur proposition de Mario Lasalle , appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu d'embaucher Daniel Vadnais, à titre de salarié temps partiel et que les conditions de travail soient celles prévues à la convention collective;

ADOPTÉ

R 382-2013

MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR APPEL D'OFFRES

Sur la proposition de André Picard, appuyé par Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le directeur général afin de procéder à un appel d'offres de services professionnels afin d'effectuer les relevés, préparer les plans et devis, gérer le processus d'appel d'offres et la surveillance de chantier pour les travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la 4^e Avenue entre la 12^e Rue et la 16^e Rue.

ADOPTÉ

R 383-2013

PARC DE L'ÉRABLIÈRE NON DISPONIBLE AU DÉVELOPPEMENT DANS LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dans sa lettre du 15 février 2013, faisait part des demandes du gouvernement au sujet du deuxième remplacement du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Joliette

ATTENDU QUE le ministre dans son avis concernant les secteurs non disponibles au développement à l'intérieur du périmètre urbain ciblait le parc de l'Érablière à Crabtree;

ATTENDU QUE le ministre constate que la MRC ne prévoit aucune disposition dans son schéma visant à interdire les constructions pour le secteur de l'érablière située dans le périmètre urbain de la municipalité de Crabtree;

ATTENDU QUE le secteur de l'érablière st identifié comme un parc dans le règlement de zonage de la municipalité;

ATTENDU QUE le secteur de l'érablière st identifié comme un parc dans le règlement de zonage de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu :

QUE la MRC fasse en sorte de rendre le secteur de l'érablière non disponible au développement;

QUE cet espace reste protégé comme étant un parc municipal;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à la MRC de Joliette et à la direction régionale du MAMROT.

ADOPTÉ

R 384-2013

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES POUR UN PANNEAU ÉLECTRONIQUE

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le maire Denis Laporte et le directeur général Pierre Rondeau à signer pour et au nom de la municipalité de Crabtree, une entente avec la commission scolaire des Samares concernant l'installation d'un panneau électronique municipal en bordure de la 4^e Avenue ou de la 8^e Rue sur la propriété de la commission scolaire des Samares.

ADOPTÉ

R 385-2013

ACHAT DE BILLETS POUR LE QUILLETON DE L'UNITÉ POINT DE DÉPART

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter 4 billets au profit de l'Unité Point de Départ, qui aura lieu le samedi 9 novembre 2013 au salon de quilles Acadien, de 13 h 30 à 16 h, pour un montant total de 60 \$.

ADOPTÉ

R 386-2013

ACHAT DE BILLETS POUR CONFÉRENCE DE STEVEN FINN

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers :

D'acheter 5 billets pour la conférence de Steven Finn qui aura lieu le jeudi 14 novembre 2013 au Pavillon de la Culture Esther-Blondin à St-Jacques, au profit des Phénix (hockey Midget AAA) du Collège Esther-Blondin qui remettront une partie des profits à l'Orphelinat Los Chiquitines en Colombie sous forme de bourses d'études;

QUE le chèque au montant total de 145 \$ soit envoyé à la Fondation du Collège Esther-Blondin avec la mention « don dédié au Phénix Midget AAA ».

ADOPTÉ

R 387-2013

ACHAT DE BILLETS POUR GALA DES GRANDS PRIX RÉGIONAUX

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter 2 billets pour le Gala des grands prix régionaux, qui aura lieu le vendredi 25 octobre 2013 au Pavillon de la Culture Esther-Blondin à St-Jacques, pour un montant total de 80 \$.

ADOPTÉ

R 388-2013

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE SERVICE POUR RÉCUPÉRATION DE TPS ET TVQ

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le maire Denis Laporte et le directeur général Pierre Rondeau à signer pour et au nom de la municipalité de Crabtree, un contrat de service avec la firme PLANITAXES (Éthier avocats inc.) afin de réaliser un exercice de récupération des TPS et TVQ, sous réserve au directeur général de choisir les dates qui conviendront le mieux au fonctionnement interne du bureau municipal.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 45.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.